



**Parution de l'ouvrage "Un haut fonctionnaire
au service du Parlement, Mélanges en
l'honneur de Jean-Louis HERIN"**

Secrétaire général honoraire du Sénat, M. Jean-Louis HERIN, fut notamment responsable du secrétariat de la commission des Lois, directeur de la séance, directeur général des Missions institutionnelles, puis secrétaire général de la présidence, avant d'être secrétaire général du Sénat, tout en enseignant à l'Université de Paris II et à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, rédigeant de nombreuses études de droit privé et de théorie générale du droit".

Des "Mélanges" en son honneur viennent d'être publiés, sous le titre "un haut fonctionnaire au service du Parlement" (aux éditions Mare & Martin).

Les textes ont été réunis par Mme Catherine PUIGELIER, professeur à l'Université Paris Lumières (Paris VIII) et membre du Laboratoire de droit social de l'Université Panthéon-Assas.

Parmi les contributeurs figurent notamment MM. Pierre AVRIL, professeur émérite de l'université de Paris-II, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature ("Une heureuse anomalie : le Sénat"), Philippe BAS, sénateur (LR) de la Manche, questeur du Sénat, ancien président de la commission des Lois, ancien ministre ("Le Sénat consubstantiel à la République"), Georges BERGOUGNOUS, administrateur de l'Assemblée nationale, membre du Conseil supérieur de la Magistrature, ancien directeur du service des affaires juridiques de l'Assemblée nationale ("La procédure du dernier alinéa de l'article 13 de la Constitution : une incursion du Parlement dans le pré carré du Chef de l'Etat"), Jean GICQUEL, professeur émérite à l'Université de Paris I, ancien déontologue de l'Assemblée nationale ("Sur la République sénatoriale de 1958"), Mme Anne LEVADE, professeur à l'Université de Paris I, membre de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) ("Le Parlement en temps de crise. Premiers enseignements d'une urgence sanitaire"), MM. François SENERS conseiller d'Etat, président adjoint et rapporteur général de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat, ancien directeur du cabinet du président du Sénat, M. Gérard LARCHER ("La voie référendaire, remède à la défiance démocratique"), Eric TAVERNIER, secrétaire général du Sénat ("Le Sénat et les irrecevabilités des articles 41 et 45 de la Constitution"), Jean-Pierre CAMBY, professeur associé à l'Université de Versailles Saint-Quentin, ancien directeur-adjoint chargé de la compétitivité des entreprises à la division du contrôle et des études législatives, service de l'économie et de l'évaluation scientifique de l'Assemblée nationale ("Les question écrites : du droit parlementaire au droit administratif"), Bruno COTTE, membre de l'Institut, président honoraire de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, ancien président de chambre de jugement à la Cour pénale internationale ("Brèves réflexions sur des travailleurs de



l'ombre"), Bertrand FOLLIN, directeur général des missions institutionnelles et ancien directeur du service de la séance du Sénat ("**La législation en commission : une voie d'avenir**"), Mmes Noëlle LENOIR, conseillère d'Etat honoraire, avocate au barreau de Paris, ancienne déontologue de l'Assemblée nationale, ancien membre du Conseil constitutionnel, ancienne ministre ("**La déontologie parlementaire, regard d'une ancienne déontologue de l'Assemblée nationale**"), Hélène PONCEAU, ancienne secrétaire générale de la questure et ancienne directrice générale des services législatifs du Sénat ("**Le rôle des questeurs dans le Parlement français**"), MM. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, questeur du Sénat, ancien président de la commission des Lois, ancien maire d'Orléans, ancien député, ancien ministre ("**Des vicissitudes de l'initiative parlementaire**"), Jean-Jacques URVOAS, universitaire, ancien député (PS) du Finistère, ancien président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice ("**La Délégation parlementaire au renseignement, organisme bicaméral**"), Jean-Marie COTTERET, professeur émérite à l'Université de Paris I, ancien membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, ancien membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ("**La démocratie représentative est-elle une illusion**"), Mme Marie-France HERIN, ancienne directrice du service des affaires européennes et ancienne directrice du service des affaires juridiques de l'Assemblée nationale ("**Pour une Europe plus présente au Parlement français**"), MM. Jean LAPORTE, ancien directeur de l'initiative parlementaire et des délégations à la direction générale des missions institutionnelles et ancien directeur du service des affaires européennes du Sénat ("**Union européenne et démocratie**"), Michel RICHARD, directeur des services honoraire du Sénat, vice-président de l'Association franco-allemande des fonctionnaires parlementaires ("**Les sociétés civiles : cœur battant de la coopération Franco-Allemande**"), Didier MAUS, ancien conseiller d'Etat, président émérite de l'Association internationale de droit constitutionnel et de l'Association française de droit constitutionnel, ancien rapporteur général auprès de la commission des archives constitutionnelles de la Vème République ("**François GOGUEL et l'écriture de la Constitution de 1958**"), M. Pierre MAZEAUD, membre de l'Institut, conseiller d'Etat honoraire, ancien président du Conseil constitutionnel, ancien député (UDR) des Hauts-de-Seine et ancien député (RPR) de la Haute-Savoie, ancien président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, et Mme Catherine PUIGELIER ("**Les pleurs des enfants... La Cour de cassation et la Grande guerre**"), MM. Pierre MICHON, rédacteur au service des débats du Sénat ("**L'amour absolu du régime parlementaire, Georges BONET MAURY, secrétaire général de la présidence du Sénat, 1914-1930**"), Jean TULARD, membre de l'Institut, professeur émérite à l'Université de Paris IV, président d'honneur de l'Institut Napoléon ("**STENDHAL auditeur au Conseil d'Etat, l'auditorat, une école d'administration sous Napoléon**"), et Mme Henriette CHAUBON, conseillère honoraire à la Cour de cassation, médiatrice et ancienne directrice des affaires juridiques de la SNCF ("**La médiation processus exigeant pour mieux vivre ensemble**").

(Editions Mare & Martin 16, rue Danton – 94 270 Le Kremlin-Bicêtre, Tél : 01 47 70 70 87).